

EST RÉPUBLICAIN

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE L'EST

DE LA FRONTIÈRE BELGE
A LA FRONTIÈRE SUISSE

Fondé en 1889

Lundi 28 Avril 1969

N° 27.272

Prix : 50 centimes

Augmentez vos revenus avec une formule d'avenir

En disposant de 7.000 à 28.000 F actuels et de quelques heures par semaine sans quitter vos activités. Rapport intéressant immédiat et stable.

Fax de démarchage : pas de commissions opératives. Documentation gratuite n° 1. 2, sans engagement SOCIÉTÉ DIFRACO 3,5 rue de Metz - PARIS (10^e)

Priorité à réponse immédiate

Le "non" l'ayant emporté (53 pour cent)

DE GAULLE DÉMISSIONNE

STATISTIQUE GENERALE portant sur 28.920.946 inscrits

Exprimés	22.635.743	
OUI	10.669.015	47,13 %
NON	11.966.550	52,87
Abstentions	19,54	DES INSCRITS

UNE PAGE D'HISTOIRE SE TOURNE...

C'EST « non » ! Le général de Gaulle n'est plus président de la République. A midi juste, hier soir, il a fait communiquer : « le cesse d'exercer ses fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi ».

Quelques doutes avaient pu subsister encore au début de la soirée quant au résultat final, tant que ne seraient pas connus les votes des territoires et départements d'outre-mer. Mais la marge l'écart était finalement évidente. La marge en faveur du non s'est avérée considérable : elle ne souffre pas de discussions.

Une page de notre histoire est donc tournée, dans des conditions qui resteront pour beaucoup de Français mystérieuses, tant il est vrai que le pouvoir en place a voulu multiplier les erreurs et accumuler sur sa route sans que personne ne l'y contrainde les difficultés et les risques d'échec.

A première vue, le scrutin de ce référendum est apparu comme une revanche ou une rectification des élections législatives de l'été précédent. Dans bien des cas, les résultats se trouvent comme inversés. Et dans les villes, où l'on devine le gaullisme avait littéralement balayé le terrain en s'assurant des majorités massives, non seulement on retrouve le plus souvent les rapports de forces antérieurs, mais encore dans bien des cas les oppositions sont à l'inverse, qu'elles soient « oui » ou « non ».

Ce mouvement de latitude ou de recul est beaucoup plus sensible dans les agglomérations que dans les campagnes. La région parisienne, par exemple, qui avait fait un triomphe aux

candidats gaullistes, en juillet 1968, bascule aujourd'hui et donne un de ces plus gros pourcentages « oui ».

Plusieurs autres départements sont dans ce cas. Ainsi, parmi ceux qui, l'an dernier, avaient donné la totalité de leur représentation à la majorité, se retrouvent maintenant dans le camp du « non » : l'Ardenne, l'Aube, le Cher, la Dordogne, l'Eure, l'Eure-et-Loire, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Lot, le Lot-et-Garonne, la Mayenne, le Nord, le Pas-de-Calais, le Rhône, le Saône-et-Loire, la Sarthe, la Savoie.

A Lorient Saint-Brieuc, comme à Nevers, Saint-Quentin, Chalon-sur-Saône, Grenoble, Reims, Rouen, Chambéry, etc., le résultat gagné par les gaullistes en 1968 est perdu.

Dans bien des cas, il apparaît que le refus des républicains indépendants de défendre le « oui » a pesé sur la décision de l'électorat modéré. A Chamalières, ville de M. Girard d'Estaing, le « non » l'emporte, mais c'est aussi le cas de Troyes, Douaillière, Auxerre.

Naturellement, il y a des exceptions. De grandes villes continuent à voter « oui ». C'est le cas de Metz, Valenciennes, Saint-Malo, Mulhouse, Lille (de près). Mais partout les positions du général de Gaulle refluent bien sur son rapport au référendum de 1962, mais également en raison de la déception de la victoire présidentielle de 1965.

Les partages traditionnels subsistent

Les partages traditionnels de nos grandes régions subsistent toujours. L'Alsace, le Bretagne, la Basse-Normandie, le Pays de Loire et la Lorraine donnent une majorité au « oui ». Mais il y a des « trous ». On connaît les déviations extrêmes lors des deux parties de la Lorraine. La « non » de Nancy ne peut pas être une véritable surprise pour tous ceux qui ont suivi la politique ou la désignation de la capitale de région.

Ce problème est lui-même un autre grave pour qu'il ait été délégué du vote de nombreux contributeurs.

Il aurait pu être plus intéressant d'être présent comme la manifestation couronnée de la liquidation et des liquidités d'une politique économi- que d'urgence.

La nuit, on ne manquera pas d'être frappé de ce retour à une situation de fait, du point de vue du maintien et du développement de l'ordre ne pouvant être mis en doute.

Il y a des exceptions dans l'autre camp aussi.

Si l'Auvergne, par exemple, vote « non » en majorité, M. Pompidou a cependant la satisfaction de pouvoir observer que le Centre a voté « oui » ; mais ce n'est pas le cas de tous les départements en 1965. 62 % des voix, il n'en a plus aujourd'hui que 54,4 %. Le Nord-Pas-de-Calais est resté « oui ».

En revanche, l'Yonne a poursuivi son évolution : en 1962, elle votait « oui » à 69,9 %. Elle était de Gaulle en 1965 avec 53,5 % des voix. Elle vote « non » aujourd'hui avec 52,1 %.

C'est à peu près le même chemin que suit le Territoire de Belfort.

Il est temps, dans les jours qui viennent de s'écouler à la

George MAMY

(I. SUITE p. 14)
(DETAILS PAGES 13 ET 14
DANS LA CARTE DE FRANCE
A DÉFINITIVE PAGE).



Le général et Mme DE GAULLE ont déposé leur bulletin dans l'urne de Colomby-les-Deux-Eglises à 11 h 55

Il cesse d'exercer ses fonctions aujourd'hui, à midi

Le « non » a eu la majorité et le général de Gaulle a annoncé qu'il cessera d'exercer ses fonctions de président de la République

Le projet de loi référendaire sur la régionalisation et la rénovation du Sénat, dont le général de Gaulle avait fait la clef de son maintien à la présidence de la République, a été repoussé en métropole par 11.966.550 « non » contre 10.669.015 « oui », soit soit 52,87 % contre 47,13 %.

Une partie du vote des départements et territoires d'outre-mer s'est incluse dans les chiffres, mais les résultats complets ne devaient être connus que dans la journée de lundi. Ils ne pouvaient en aucun cas modifier ce résultat.

« Je cesse »

C'est donc sans attendre les résultats complets ni la proclamation officielle du scrutin par le Conseil constitutionnel, qui aurait d'ailleurs nécessité plusieurs jours que le général de

Gaulle a fait connaître sa décision, sans bouger de Colomby-les-Deux-Eglises, où il était allé voter. Il a fait diffuser cette nuit, par ses services, un communiqué daté du 28 avril et ainsi libellé :

« Le général de Gaulle communique :
« Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République.
« Cette décision prend effet aujourd'hui à midi.
« Des 20 heures, hier soir,

(2. SUITE p. 14)

Successeur intérimaire du général de Gaulle :

M. Alain Poher président du Sénat

— VOIR EN PAGE QUINZE —



M. Alain POHER, président du Sénat (à droite) a voté hier matin à la mairie d'Ablon (14 - Val de Marne)

LES RÉSULTATS DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION

25 - DOUBS

Ins. 227.763 — V 184.426
S.E. 179.170 — Abs. 19,03 %
OUI 92.833
NON 86.237

28 octobre 1962 : abs. 20,01 % ;
OUI 120.303 (73,60 %) ; Non
43.152 (26,39 %).

19 décembre 1965 : abs. 13,22 % ;
De Gaulle 108.833 (58,47 %) ;
Mitterrand 77.310 (41,53 %).

57 - MOSELLÉ

Ins. 492.370 — V 401.496
S.E. 390.827 — Abs. 18,49 %
OUI 233.712
NON 157.109

28 octobre 1962 : abs. 16,7 % ;
OUI 226.832 (86,33 %) ; Non
51.644 (13,64 %).

19 décembre 1965 : abs. 13,61 % ;
De Gaulle 290.843 (71,79 %) ;
Mitterrand 114.314 (30,20 %).

52 - HAUTE-MARNE

Ins. 121.938 — V 98.529
S.E. 95.286 — Abs. 19,20 %
OUI 50.482
NON 44.804

28 octobre 1962 : abs. 20,77 % ;
OUI 63.248 (71,10 %) ; Non
26.519 (28,89 %).

19 décembre 1965 : abs. 14,36 % ;
De Gaulle 62.138 (61,99 %) ;
Mitterrand 38.085 (38,00 %).

70 - HAUTE-SAONE

Ins. 132.518 — V 108.339
S.E. 105.002 — Abs. 18,25 %
OUI 59.522
NON 54.080

28 octobre 1962 : abs. 21,80 % ;
OUI 69.737 (69,80 %) ; Non
30.189 (30,19 %).

19 décembre 1965 : abs. 13,06 % ;
De Gaulle 60.826 (54,59 %) ;
Mitterrand 50.594 (45,41 %).

54 - MEUSE

Ins. 376.351 — V 303.139
S.E. 295.568 — Abs. 19,46 %
OUI 128.439
NON 167.129

28 octobre 1962 : abs. 18,10 % ;
OUI 208.640 (72,76 %) ; Non
78.087 (27,23 %).

19 décembre 1965 : abs. 14,04 % ;
De Gaulle 181.836 (58,60 %) ;
Mitterrand 128.010 (41,31 %).

55 - MEUSE

Ins. 120.401 — V 98.068
S.E. 85.112 — Abs. 18,55 %
OUI 51.577
NON 43.335

28 octobre 1962 : abs. 16,94 % ;
OUI 78.895 (80,33 %) ; Non
19.313 (19,66 %).

19 décembre 1965 : abs. 13,91 % ;
De Gaulle 67.368 (66,67 %) ;
Mitterrand 33.636 (33,32 %).

88 - VOSGES

Ins. 232.545 — V 184.124
S.E. 176.722 — Abs. 20,82 %
OUI 95.109
NON 81.613

28 octobre 1962 : abs. 21,35 % ;
OUI 130.943 (73,98 %) ; Non
46.048 (26,01 %).

19 décembre 1965 : abs. 14,99 % ;
De Gaulle 119.353 (62,89 %) ;
Mitterrand 70.385 (37,11 %).

90 - TERR. DE BELFORT

Ins. 65.046 — V 51.836
S.E. 50.521 — Abs. 20,31 %
OUI 24.104
NON 21.417

28 octobre 1962 : abs. 21,96 % ;
OUI 37.865 (66,67 %) ; Non
14.343 (20,06 %).

19 décembre 1965 : abs. 15,48 % ;
De Gaulle 28.354 (53,53 %) ;
Mitterrand 24.606 (46,46 %).